# PDUES: CONSULTATION SUR L'AVENIR DES QUARTIERS AVOISINANT TURCOT







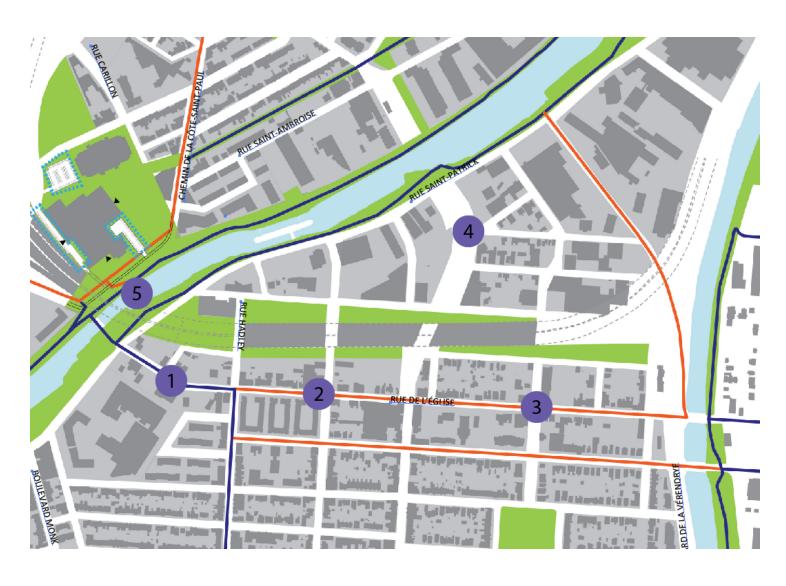




#### Trois principales demandes:

- Que le milieu de vie prime sur la zone de transit
- Un verdissement massif ainsi que d'autres mesures pour compenser les émanations et la pollution générées
- Que la sécurité des piétons et des cyclistes, pendant et après les travaux, soit non seulement assurée, mais également validée par des responsables

### 5 secteurs + Saint-Patrick



# Secteur Ouest et central de l'avenue De l'Église



 Peu invitant pour les piétons et cyclistes

 Détérioration avancée de certains bâtiments (entre les rues Eadie et Laurendeau)

## Secteur Est de l'avenue De l'Église et Secteur industriel Cabot

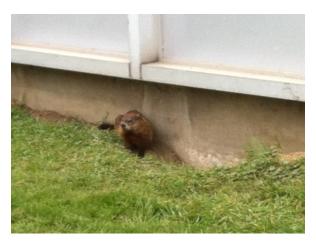
- Cœur de l'ancien village de Côte Saint-Paul
- Secteur Cabot caractérisé par des industries légères et quelques habitations
- Potentiel de redynamisation très fort (usage mixte)





#### **Canal de Lachine**







#### **Rue Saint-Patrick**





### La qualité des milieux de vie

- Mesures de mitigation :
  - verdissement pour contrer la pollution atmosphérique,
  - sécurité piétonne et cycliste,
  - bruit
- Quartiers complets:
   équilibre des fonctions :
  - services de proximité, résidentiel, industriel léger, etc.



#### La connectivité et la mobilité

- Prioriser les aménagements et interventions pour les transports actifs:
  - Assurer la sécurité des piétons et cycliste PENDANT et après les travaux (validation des responsable sur le site)
  - Pistes cyclables aménagées en site propre
  - Aménagements universellement accessibles
  - Entretien des aménagements
- Une amélioration de la connectivité avec cyclable de Montréal;
- Déviation du camionnage de transit des rues du quartier vers le secteur Cabot







# La dynamisation économique et la cohabitation des fonctions

- Maintien des secteurs d'emplois actuels :
  - secteur Cabot, secteur de l'Église, etc.
- Activités compatibles avec la cohabitation avec un milieu résidentiel:
  - industriel léger, PME vertes, ateliers d'artistes, etc.
- Revitaliser les artères commerciales (Monk et de L'Église) et le secteur Cabot :
  - allégement fiscal pour rendre disponibles les locaux vides pour les artistes, les groupes et les organismes en économie de partage.





### Les équipements collectifs

- Préserver et restaurer les édifices patrimoniaux (Centre Saint-Paul, propriété de la Ville de Montréal)
- Nouvel espace prévu sous l'échangeur : la création d'un lieu de passage plutôt qu'un lieu d'activité
- Mettre un accent particulier sur l'entretien des infrastructures existantes telles que les parcs De La Vérendrye et Angrignon







#### Conclusion





- Penser aux enfants, aux familles, aux aînés, à la faune et à la flore
- Milieux de vie doit primer sur la zone de transit